

Décision

Générale

colonial

Décision n° 26 chargeant M. Desmares, Chef de poste administratif d'Obock, des fonctions de Gérant de l'Agence postale d'Obock, créé par arrêté n° 1086 du 22 octobre 1952.

n° 26

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date de publication
8 janvier 1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

M. Desmares, Chef de poste administratif d'Obock. est chargé des fonctions de Gérant de l'Agence postale d'Obock, créée par arrêté n° 1086 du 22 octobre 1952. M. Desmares prêtera le serment prévu par le décret du 5 août 1939 susvisé. La présente décision aura effet pour compter du 10 janvier 1953.